

# Concept de sélection pour la luge en vue de la participation aux Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026

Version: 21.10.2024/def.

*En cas de divergence, la version allemande (version signée) prévaut sur les autres versions.*

## 1 Base

Les directives de qualification (Qualification System) définies par la fédération internationale et le CIO, ainsi que les Directives relatives à la performance de Swiss Olympic pour les Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026 «Viser la performance et battre ses records» servent de base à l'élaboration du concept de sélection.

## 2 Date de la manifestation

Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026: 06.02 - 22.02.2026

## 3 Nombre de participant·e-s / quotas

### 3.1 Dispositions du CIO relatives aux places de quota

Discipline	Places de qualification	Places pays hôte	Total
Femmes (simple)	24	1	25

**Les places de quota sont attribuées par CNO et ne sont pas nominatives.**

Nombre maximum de places de quota par CNO et discipline :

Discipline	Nombre maximum de places de quota par CNO
Femmes simple (max 25 athlètes)	Max 15 CNO avec 1 athlète Max 7 CNO avec 2 athlètes Max 3 CNO avec 3 athlètes

**Répartition des places de quota :**

#### Femmes

- Les CNO qui comptent une athlète classée première lors de la Coupe du monde se voient attribuer une place de quota chacun jusqu'à ce que le nombre maximum de 15 athlètes soit atteint (état au 12.01.2026).
- Les CNO qui comptent une athlète classée deuxième lors de la Coupe du monde se voient attribuer une seconde place de quota jusqu'à ce que le nombre maximum de 22 athlètes soit atteint (7 places de quota supplémentaires, état au 12.01.2026).
- Les CNO qui comptent une athlète classée troisième lors de la Coupe du monde se voient attribuer une seconde place de quota jusqu'à ce que le nombre maximum de 25 athlètes soit atteint (3 places de quota supplémentaires, état au 12.01.2026).

### 3.2 Critères de qualification selon les directives de la FI / du CIO

Les directives de la FI / du CIO s'appliquent conformément aux «Système de qualification – XXV Jeux Olympiques d'hiver – Milano Cortina 2026, International Luge Federation (FIL)».

## 4 Sélections

### 4.1 Prérequis pour la sélection

Pour qu'un-e athlète puisse être proposé-e à la sélection, il ou elle doit reconnaître et appliquer les principes éthiques du sport. Cela signifie qu'aucune mesure provisoire (selon l'art. 5.9 des Statuts en matière d'éthique) ou sanction (selon l'art. 6.1 des Statuts en matière d'éthique) qui exclut un engagement n'a été prononcée à son encontre par Swiss Sport Integrity ou la Chambre disciplinaire. Dans le cas d'enquêtes en cours (l'ouverture d'une procédure d'enquête selon l'art. 5.4 des Statuts en matière d'éthique est déterminante), une sélection est effectuée après un examen individuel par la commission de sélection. En cas de sanctions déjà prononcées à l'encontre d'un-e athlète qui n'excluent pas fondamentalement un engagement, la commission de sélection décide également au cas par cas. Une sélection est toujours effectuée sous réserve qu'aucun des cas de figure décrits ci-devant ne soit avéré ou ne se produise, respectivement que d'autres circonstances ne viennent s'ajouter, qui auraient pour conséquence qu'une sélection n'aurait initialement pas été effectuée. L'annulation d'une décision de sélection pour les raisons qui précèdent est possible en tout temps.

### 4.2 Sélections définitives

Les sélections définitives sont décidées par la Commission de sélection de Swiss Olympic.

### 4.3 Période et compétitions de sélection

Toutes les compétitions définies par la fédération nationale et disputées pendant la période suivante seront prises en considération par la fédération pour évaluer les athlètes et motiver la proposition de sélection adressée à Swiss Olympic.

Période de sélection: 01.11.2025 – 12.01.2026

Compétitions prises en compte par la fédération nationale:

- Toutes les courses de Coupe du monde FIL de la saison 2025/26 jusqu'au 12.01.2026

Si une compétition de sélection est annulée, la fédération concernée peut, en accord avec Swiss Olympic, en désigner une autre dont les conditions permettent d'atteindre la performance exigée. D'autre part, si le niveau des participant·e·s à une compétition de sélection est faible et leur nombre peu important, Swiss Olympic peut annuler sa reconnaissance en tant que telle ou la pondérer différemment, après en avoir discuté avec la fédération concernée.

### 4.4 Critères de sélection

Pour pouvoir faire l'objet d'une proposition de sélection, les athlètes doivent remplir les critères suivants (par discipline):

- Obtention directe d'une place de quota (sans réattribution)
- Evaluation positive des critères supplémentaires suivants

**Atteindre les performances exigées (critères principaux) ne débouche pas automatiquement sur une sélection pour les Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026.**

Critères supplémentaires:

- Jugement de l'entraîneur·e,
- Courbe de forme
- Santé

- Les athlètes hommes comme femmes doivent être suffisamment expérimenté(e)s pour pouvoir descendre en toute sécurité la piste olympique de Milano Cortina (évaluation de l'entraîneur/e).

#### **4.5 Place de quota de réallocation**

Si un pays ne profite pas de la totalité de son quota d'athlètes, la réattribution des places laissées libres n'est pas systématique. Une place de quota réattribuée (Reallocation) ne peut être occupée que par un-e athlète remplissant les critères de sélection définis au point 4.4.

- Evaluation positive des critères supplémentaires conformément au point 4.4

#### **4.6 Clause médicale**

Les athlètes dont le potentiel d'obtention d'une médaille ou d'un diplôme est avéré peuvent bénéficier d'une réglementation spéciale pour motifs médicaux.

Le certificat médical doit être établi directement après le début de la maladie ou l'apparition de la blessure. La fédération compétente propose en même temps d'autres compétitions de sélection ou critères d'évaluation à Swiss Olympic.

#### **4.7 Commissions de sélection**

La *Commission de sélection de la fédération* comprend les membres suivant-e-s:

- Reto Gilly, Chef de secteur Luge (présidence)
- Marina Gilardoni, Cheffe du sport de performance
- Stefan Höhener, ancien lugeur suisse

La Commission de sélection de Swiss Olympic comprend les membres suivant-e-s:

- Ralph Stöckli, Chef de Mission (présidence et décision finale) et trois autres membres du Conseil exécutif, qui seront élus au premier trimestre 2025

La Commission de sélection de Swiss Olympic veille à ce que les propositions de sélection de la fédération prennent en compte et respectent les critères et directives susmentionnés, et approuve définitivement les sélections soumises par la fédération.

## 5 Communication

Le concept de sélection est établi en deux exemplaires à signer. Après approbation du / de la chef-fe d'équipe, il est communiqué en hiver 2024/25, en même temps que les documents relatifs à l'ensemble des autres sports, dans le cadre d'une conférence de presse et sur le site Internet de Swiss Olympic.

La fédération s'assure que les athlètes et les entraîneur·e·s impliqué·e·s ont vu et lu le concept de sélection et en ont pris connaissance.

Après la confirmation des sélections par la Commission de sélection de Swiss Olympic, le Chef de Mission informe oralement le/la chef-fe d'équipe, qui transmet les informations aux athlètes concerné·e·s oralement (même en cas de décision négative). Le Chef de Mission et le ou la chef-fe d'équipe décident de la date à laquelle le communiqué préparé par Swiss Olympic sera publié. Le ou la chef-fe d'équipe est responsable de la communication au sein de la fédération et doit prendre en compte le délai d'embargo.

## 6 Calendrier

Début de la période de sélection (selon le point 4.3)	01.11.2025
Fin de la période de sélection (selon le point 4.3)	12.01.2026
Obtention des places de quota par la fédération internationale	16.01.2026
Confirmation des places de quota par Swiss Olympic à la fédération internationale	19.01.2026
Date de la réattribution, le cas échéant	20.01.2026
Dépôt de la proposition de sélection auprès de Swiss Olympic par la fédération nationale	21.01.2026
Date officielle de la sélection	23.01.2026
Sport Entries	26.01.2026